Contribution n°19 (Web)

Par I

Déposée le 18 septembre 2026 à 16h16

Veuillez trouver ci-joint ma contribution.

Bien cordialement,

FRANCE renouvelables
système électrique pilotable

5 avenue de la République
75011 Paris

contact@france-renouvelables.fr
france-renouvelables.fr

A l'attention de M. Tartivel
Le Commissaire Enquêteur
Projet de parc éolien d'Habloville

Nantes, le 16 septembre 2026

Objet : Contribution de France Renouvelables à l'Enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale du projet de parc éolien d'Habloville (61)

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

France renouvelables est une association loi 1901 créée en 1996 qui rassemble plus de 300 entreprises : développeurs, exploitants, industriels, équipementiers, bureaux d'étude. Les entreprises adhérentes de France renouvelables ont construit 90% des éoliennes installées en France.

Notre association est le porte-parole des professionnels de l'éolien, du photovoltaïque et du stockage. Elle consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom des filières. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

Nous sommes convaincus que le développement des énergies renouvelables électriques, particulièrement de l'éolien et le photovoltaïque de grande puissance, est incontournable pour permettre à la France d'atteindre ses objectifs en termes d'indépendance énergétique, de décarbonation et de réindustrialisation. En effet, un déploiement ambitieux des énergies renouvelables permettra de réduire notre dépendance aux énergies fossiles importées majoritairement de l'étranger, de décarboner au maximum notre mix électrique à l'horizon 2035 puis 2050 tout en répondant à la demande croissante liée à l'électrification des usages, ainsi que de développer des filières industrielles à l'échelle nationale. A l'heure actuelle, l'éolien représente déjà 28 260 emplois en France, et le photovoltaïque 16 100 emplois en France.

En ce sens, nous souhaitons apporter notre soutien, dans le cadre de l'enquête publique, au projet de parc éolien d'Habloville , sur le territoire de la commune du même nom.

En effet, ce projet nous semble cohérent au regard des objectifs nationaux et régionaux de développement des énergies renouvelables : la France poursuit le développement de l'éolien terrestre dans le cadre de la troisième Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3), adoptée en février 2026 pour la période 2026-2035. Celle-ci fixe un objectif de 31 GW de puissance éolienne terrestre installée à l'horizon 2030, puis de 35 à 40 GW à l'horizon 2035. Au 31 mars 2026, la puissance éolienne terrestre

installée en France s'élevait à 24,1 GW. La PPE3 prévoit par ailleurs le maintien d'un rythme de développement de l'ordre de 1,3 GW par an. Il est donc important de considérer chaque projet éolien comme un moyen rapide, fiable et éprouvé de décarboner nos sources de productions d'énergies.

Le Comité Régional de l'Energie de Normandie s'est réunion le 19 juin dernier et a adopté des objectifs ambitieux de production d'énergies renouvelables pour la région. Pour l'éolien terrestre, l'objectif est fixé à 3,2 TWh pour 2030 et entre 4 et 6 TWh pour 2035 (scenario bas et haut). Ces chiffres montrent la volonté affichée d'être la région française de toutes les énergies.[1]

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes sincères salutations.

Lucie Serveau
Déléguée Régionale Normandie

[1] https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/releve_conclusion_crenormandie_19062026_contributionnormandeppe3.pdf